



« *Sexualité, contraception, avortement : un droit, mon choix, notre liberté !* »

Pour la cinquième année consécutive, la Région Ile-de-France et le Planning familial diffusent ensemble un message clair, désormais bien connu : « *Sexualité, contraception, avortement : un droit, mon choix, notre liberté.* ». Cette campagne vient de commencer et durera jusqu'au 9 juin. Il s'agit ainsi de rappeler, comme le fait le Planning familial, que « les femmes ont gagné le droit de choisir d'avoir ou non des enfants et de vivre une sexualité épanouie. Cap fondamental vers leur émancipation et leur implication dans la vie sociale, professionnelle et politique, ce droit n'est pas encore une réalité pour toutes les femmes ».



Au-delà de cette campagne, tout au long de l'année sur le web ou par téléphone, les Franciliennes et les Franciliens peuvent obtenir toutes les informations en la matière et mieux connaître leurs droits en matière de sexualité, de contraception et d'avortement.

Cette campagne souligne combien il est important de préserver ce droit encore fragile des femmes, compte tenu des politiques de santé publique menées ces dernières années par la droite lorsqu'elle était au gouvernement (fermeture de centres IVG, baisse des subventions aux associations, etc.).

Toutefois, depuis l'élection de François Hollande et d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, les modalités d'exercice de ce droit se sont améliorées avec, depuis avril 2013, le remboursement à 100% de l'IVG et l'accès à des produits contraceptifs gratuits pour les 15-18 ans en pharmacie.

Convention nationale « Notre Europe »

Le 6 juin prochain, nous voterons sur le texte de la Convention nationale sur l'Europe. A un an des élections européennes, cet évènement va fixer les fondements de la réorientation de l'Europe que les socialistes français souhaitent porter. Aussi, il est important de ne pas oublier l'égalité femmes hommes et les droits des femmes dans ce que nous voulons pour l'Europe de demain. Pour leur donner toute leur place dans notre projet pour l'Europe, nous te signalons l'amendement n°12 présenté par Adeline Hazan, Secrétaire nationale aux droits des femmes, et Laurence Rossignol, qui fut elle aussi Secrétaire nationale aux droits des femmes. Cet amendement correspond pleinement aux travaux de la Commission fédérale égalité femmes hommes (cf. notamment lors des précédentes Conventions nationales) :

« L'Union européenne doit être un espace d'émancipation des individus. Si l'Europe a posé le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis le Traité de Rome et imposé aux États-membres la lutte contre les discriminations, nous constatons toujours que les disparités entre les différents États membres demeurent importantes. Les femmes de l'Union européenne sont loin d'être encore les égales des hommes et ne sont pas non plus égales entre elles. Les programmes pour l'égalité salariale, la parité, l'articulation entre la vie familiale et professionnelle peinent à être appliqués.

Le Parti socialiste français proposera au PSE de mener la bataille politique pour que le droit à l'avortement soit inscrit parmi les droits fondamentaux de la personne humaine. Nous nous donnons comme objectif de faire définitivement adopter la décision du Parlement garantissant un congé maternité et un congé paternité dans tous les pays de l'Union. Nous populariserons la clause de l'Européenne la plus favorisée, qui permet d'assurer à toutes les femmes dans l'espace européen le bénéfice des lois nationales qui leur sont le plus favorables. Nous défendrons une stratégie coordonnée de lutte contre l'achat et la vente de services sexuels et contre la traite des êtres humains au sein de l'Union. La France proposera un pilier « égalité » pour la nouvelle gouvernance économique de l'Union européenne, construit autour d'un tableau de bord statistique complet. »



Agenda

Prochaine réunion de la Commission
égalité femmes hommes

Le jeudi 13 juin 2013
à 19h30 (lieu : à préciser)

Ordre du jour : Contribution fédérale pour
les élections municipales 2014

Tout savoir sur la Convention nationale sur l'Europe : <http://www.parti-socialiste.fr/convention-europe>

Elections municipales : c'est parti !



Mardi 28 mai, Anne Hidalgo a lancé sa campagne pour les élections municipales. Ce premier meeting, qui a rassemblé plus de 1.500 personnes, a été ouvert par Bertrand Delanoë. Il a été un premier temps fort, un moment chaleureux et convivial, au cours duquel élu-es, représentant-es d'association, expert-es, artistes, etc. lui ont apporté leur soutien.

Retrouver le discours d'A. Hidalgo : <http://www.anne-hidalgo.net/actualites/le-discours-danne-hidalgo-lors-de-son-meeting-au-bataclan/>



Bataclan - Photos Anne Hidalgo - <http://www.anne-hidalgo.net/actualites/meeting-danne-hidalgo-au-bataclan/>

"L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des piliers du Nouveau modèle français que nous sommes en train de construire", Jean-Marc Ayrault

Le 23 mai dernier, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault s'est rendu à Evreux pour mettre en avant l'action du gouvernement en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'agissait pour lui ainsi de mettre l'accent sur l'un des quatre volets de la future loi-cadre sur les droits des femmes. En effet, et pour mémoire, c'est début juillet que le projet de loi sera examiné en Conseil des ministres.

Ce déplacement thématique avait plusieurs objectifs pour le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, accompagné notamment de la ministre chargée des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem : donner plus de lisibilité à la politique nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et conforter la généralisation de dispositifs forts de lutte contre les violences :

. la généralisation du "Téléphone grand danger" : ce dispositif innovant dans la lutte contre les violences faites aux femmes a été expérimenté dans quatre départements, dont Paris, comme *Egalité* a eu l'occasion de l'indiquer. « Le téléphone grand danger » est attribué par le procureur de la République et est doté d'un système d'appel direct afin de déclencher immédiatement les secours. Il sera généralisé à l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2014.



. une meilleure prise en compte des dépôts de mains courantes : une femme battue sur dix seulement porte plainte ; de plus chaque année en France entre 120 et 150 femmes meurent sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon. Et une femme sur dix est victime de violences. Il est donc important, selon les mots du Premier Ministre, de "libérer la parole, grâce à une meilleure prise en compte des dépôts de mains courantes". Aussi a-t-il annoncé que les ministères de l'Intérieur et de la Justice préparent actuellement une circulaire destinée à « harmoniser les pratiques en matière de recueil et d'exploitation de ces mains courantes ».

. une meilleure protection juridique des femmes victimes de violences : le Premier Ministre a annoncé que l'ordonnance de protection, créée par la loi de 2010 sera étendue de quatre à six mois. Il a indiqué que, « s'agissant des violences conjugales, un usage très encadré de la médiation pénale, soumis à l'accord express de la victime, sera mis en œuvre ». Enfin, le suivi des auteurs de violences pourrait être abordé dans le projet de loi de lutte contre la récidive.

Afin de conforter toutes ces mesures, un projet de loi-cadre sur les droits des femmes sera présenté en Conseil des ministres. Ce projet de loi-cadre devrait comporter quatre volets : l'égalité professionnelle, la lutte contre la précarité, la parité et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour prolonger, consulter le communiqué de presse du PS - « Lutte contre les violences faites aux femmes : priorité à l'efficacité ! » : <http://www.parti-socialiste.fr/communiques/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-priorite-lefficacite>

Christine RIMBAULT
Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr